

No de Résolution ou  
Annotation



## MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

### PROCÈS-VERBAL DU 1 DÉCEMBRE 2014

#### PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 1 DÉCEMBRE 2014 À 19H30, TENUE À LA SALLE GILLES-MOREAU.

Sont présent(e)s Les Conseillères, Mme Jacqueline Poirier, Mme Hélène Roussel et Mme Emmanuelle Garnaud, Les Conseillers, M. Benoit Viel et M. Stéphane Fraser

Est absent(e) : Le conseiller, M. Yves Poussard

Tous formant quorum sous la présidence du maire, M. Vincent More

Est aussi présent Le directeur général / secrétaire-trésorier, M. Louis Breton

#### 1. Mot de bienvenue à l'assemblée

La séance débute à 19:40 avec le mot de bienvenue à l'assemblée par Vincent More.

#### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QUE la lecture de l'ordre du jour de la présente séance a été faite à l'assemblée par Vincent More;

CONSIDÉRANT QU'aucune modification n'est apportée par le Conseil;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Emmanuelle Garnaud, appuyé par Stéphane Fraser, et résolu à l'unanimité des Conseiller(ère)s présent(e)s,

2014-12-291

QUE le Conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté.

#### ADOPTION ET SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

#### 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre 2014

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil ont reçu une copie dudit procès-verbal, qu'ils en ont pris connaissance et renoncent donc à sa lecture lors de la présente séance;

CONSIDÉRANT QU'aucune modification n'est apportée par le Conseil;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Hélène Roussel, appuyé par Jacqueline Poirier, et résolu à l'unanimité des Conseiller(ère)s présent(e)s,

2014-12-292

QUE le Conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire 3 novembre 2014, tenue à la salle Gilles Moreau.

#### 4. Suivi des procès-verbaux du Conseil

Nil

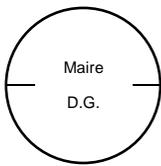
#### INFORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL

#### 5. Information du Maire

Le budget de la MRC de RDL a été adopté avec une hausse des quotes-parts de plus de 24 992 \$ pour passer de 179 791 \$ à 205 787 \$ en ce qui concerne la municipalité de Notre-Dame-du-Portage. La raison principale est l'implantation de la 3ème voie, les infrastructures supra-locales et l'administration générale. L'élection du préfet a également eu lieu et Michel Lagacé a été reconduit au poste de préfet pour les deux prochaines années, soit ces deux dernières années, a-t-il dit!

La MRC de RDL nous a informés que la demande d'exclusion du territoire agricole pour la constitution d'une zone industrielle à NDP avait reçu l'aval du comité consultatif agricole et du comité d'aménagement. La procédure de demande d'exclusion va suivre son cours lors des prochains mois.

L'élaboration des esquisses pour l'architecture du projet piscine municipale – espace culturel est en cours et va être remise au comité aviseur le 10 décembre avec une évaluation sommaire du coût des travaux. Sur cette base, on va être en mesure de faire notre recherche de financement.



No de Résolution ou  
Annotation



## MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

### PROCÈS-VERBAL DU 1 DÉCEMBRE 2014

L'installation des modules de jeux et du paillis a été complétée au parc de l'Amitié lors de la fin de semaine dernière. On remercie les bénévoles qui ont généreusement donné de leur temps ainsi que tous les entrepreneurs de la Municipalité qui ont contribué bénévolement aux travaux (Émile Beaulieu Paysagiste, Léopold Lapointe, Norbert Lapointe, Michael Soucy, Marc Gagné et JS Construction).

Le budget municipal sera adopté le 15 décembre prochain 19h30 à la salle Gilles Moreau.

Le Conseil a décidé de faire des travaux au 559, route du Fleuve, propriété de Karine Petitpas et Jean-Christophe Boucher afin de drainer la route du Fleuve et corriger la problématique dans ce secteur. Les travaux ont coûté 1 122.50 \$ à la Municipalité.

#### 6. Information des Conseiller(ère)s

En l'absence du conseiller Yves Poussard, la conseillère, Jacqueline Poirier, mentionne quelques faits saillants et information en regard des services de loisirs :

- Quelques 57 jeunes ont bénéficié du camp de jour cette année et la Municipalité a pu prolonger son service afin de faciliter la transition entre les vacances estivales et la rentrée scolaire avec un service de garde de 2 semaines à la fin août. Cette nouveauté a été grandement appréciée des parents;
- Il y a eu quelques 9 000 accès de personne enregistrées à la piscine municipale et les cours privés ont pratiquement affiché complet lors de la dernière saison;
- Il y a eu 125 jeunes qui ont participé à l'Halloween cette année. Encore un autre succès dans l'organisation des événements à la Municipalité.
- La Municipalité souhaite un achalandage similaire lors du Noël des enfants, le 7 décembre prochain à la salle Gilles-Moreau.
- La toute nouvelle programmation des loisirs de l'hiver « Frissonnez de joie, l'hiver est là! » va être acheminée dans les foyers bientôt. Participez aux activités et événements en grand nombre!

### ADMINISTRATION ET GESTION MUNICIPALE

#### 7. Adoption du calendrier des séances ordinaires du Conseil pour l'année 2015

ATTENDU QUE le Conseil doit établir le calendrier des séances ordinaires chaque année en fixant le jour, l'heure et l'endroit de chacune, conformément au Code municipal du Québec (LRQ, c. C-27.1, Art. 148.);

ATTENDU QU'un avis public sur le contenu du calendrier doit être publié, conformément au Code municipal du Québec (LRQ, c. C-27.1, Art. 148.0.1.);

CONSIDÉRANT QUE le lundi 6 avril 2015 est un congé de Pâques et que le lundi 7 septembre est la Fête du travail;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacqueline Poirier, appuyé par Benoit Viel, et résolu à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s;

2014-12-293

QUE le Conseil adopte le calendrier des séances ordinaires de l'année 2015, ayant lieu à la Salle Gilles-Moreau, au 200 Côte de la Mer, Notre-Dame-du-Portage :

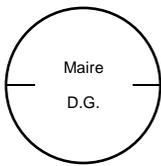
Lundi le 5 janvier 2015 à 19h30	Lundi le 6 juillet 2015 à 19h30
Lundi le 2 février 2015 à 19h30	Lundi le 3 août 2015 à 19h30
Lundi le 2 mars 2015 à 19h30	Mardi le 1 septembre 2015 à 19h30
Mardi le 7 avril 2015 à 19h30	Lundi le 5 octobre 2015 à 19h30
Lundi le 4 mai 2015 à 19h30	Lundi le 2 novembre 2015 à 19h30
Lundi le 1 juin 2015 à 19h30	Lundi le 7 décembre 2015 à 19h30

#### 8. Avis de motion pour l'adoption du règlement de taxation et compensations municipales 2015

Un avis de motion est donné par Jacqueline Poirier pour l'adoption ultérieure d'un règlement sur la taxation et les compensations municipales.

#### 9. Avis de motion pour l'adoption du règlement de tarification des services municipaux 2015

Un avis de motion est donné par Emmanuelle Garnaud pour l'adoption ultérieure d'un règlement sur la taxation et les compensations municipales.



No de Résolution ou  
Annotation



## MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

### PROCÈS-VERBAL DU 1 DÉCEMBRE 2014

#### 10. Renouvellement de l'entente annuelle de services juridiques – Moreau avocats

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une offre de service forfaitaire de base de Moreau avocats inc. au montant annuel de 500 \$ (+ taxes);

CONSIDÉRANT QUE l'offre de service porte sur toute matière juridique relevant de la compétence de la Municipalité, y compris en matière de relations de travail, toute personne autorisée par la Municipalité peut consulter, sans nombre d'appels limités, un ou des avocats du cabinet:

- Pour l'obtention, verbalement, de recommandations ou d'opinions juridiques sommaires;
- Pour valider, confirmer ou compléter des documents préparés par les officiers municipaux;
- Pour l'obtention d'une analyse sommaire de documents qui pourraient être transmis au cabinet par télécopieur ou courriel ou autrement afin que le cabinet puisse formuler ses commentaires, suggestions ou recommandations à la Municipalité.

CONSIDÉRANT QU'à partir du moment où le problème soumis nécessite un avis juridique écrit, une intervention ou une collaboration comme procureur dans un litige ou un projet spécifique de la Municipalité, un dossier sera constitué sur instructions du Conseil municipal, suivant la tarification horaire habituelle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Roussel, appuyé par Benoit Viel, et résolu à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s;

2014-12-294

QUE le Conseil autorise le directeur général à contracter les services de première ligne de Moreau avocats inc.

#### 11. Pacte fiscal avec le gouvernement du Québec – Adhésion à la Fédération québécoises des municipalités (FQM)

Le Conseil envisage le non-renouvellement de son adhésion à la FQM à cause de la représentation que la FQM a initiée dans la foulée des changements décidés et orchestrés par le gouvernement du Québec. Il y a eu une rencontre entre les maires de la MRC de RDL à cet égard et plusieurs s'interrogent quant à la voix que porte la FQM pour les municipalités. La municipalité reporte sa décision quant au renouvellement ou non de son adhésion à la FQM.

#### 12. Dépôt du registre public des déclarations faites par un membre du conseil en vertu de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil ont officiellement déposé leur déclaration pour le registre public sur l'éthique et la déontologie en matière municipale lors de la présente séance, conformément à la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (RLRQ c E-15.1.0.1, Art. 6). Rien d'anormal n'a été déclaré!

### COMMUNICATION, RELATIONS SOCIALES ET POLITIQUES

#### 13. Adoption du calendrier des dates de tombée et de publication de l'Info-Portage

ATTENDU QUE le Conseil établit le calendrier des dates de tombée et de publication de l'Info-Portage chaque année;

CONSIDÉRANT QUE ces dates sont déterminées en fonction du calendrier des séances ordinaires du Conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Stéphane Fraser, appuyé par Hélène Roussel et résolu à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s;

2014-12-295

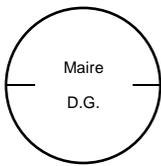
QUE le Conseil adopte le calendrier des dates de tombée et de publication de l'Info-Portage pour l'année 2015:

##### Dates de tombée

Lundi le 31 décembre 2014 à 8h30  
Lundi le 26 janvier 2015 à 8h30  
Lundi le 23 février 2015 à 8h30  
Lundi le 30 mars 2015 à 8h30  
Lundi le 27 avril 2015 à 8h30

##### Dates de publication

Lundi le 12 janvier 2015  
Lundi le 9 février 2015  
Lundi le 9 mars 2015  
Lundi le 13 avril 2015  
Lundi le 11 mai 2015



No de Résolution ou  
Annotation



## MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

### PROCÈS-VERBAL DU 1 DÉCEMBRE 2014

Lundi le 25 mai 2015 à 8h30  
Lundi le 29 juin 2015 à 8h30  
Lundi le 27 juillet 2015 à 8h30  
Lundi le 31 août 2015 à 8h30  
Lundi le 28 septembre 2015 à 8h30  
Lundi le 26 octobre 2015 à 8h30  
Lundi le 30 novembre 2015 à 8h30

Lundi le 8 juin 2015  
Lundi le 13 juillet 2015  
Lundi le 10 août 2015  
Mardi le 8 septembre 2015  
Lundi le 12 octobre 2015  
Lundi le 9 novembre 2015  
Lundi le 14 décembre 2015

#### 14. Achat du livre « Le Québec acadien – parcours historique »

ATTENDU que le Conseil souhaite acquérir 2 livres « Le Québec acadien – parcours historique », soit un pour la bibliothèque municipale et l'autre pour Patrimoine et Culture du Portage à l'école de l'Anse;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Stéphane Fraser, appuyé par Hélène Roussel, et résolu à l'unanimité des Conseiller(ère)s présent(e)s,

**2014-12-296**

QUE le Conseil autorise l'acquisition de 2 livres « Le Québec acadien – parcours historique » au coût de 25.41 \$ + taxes chacun.

#### AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

#### 15. Suivi du Comité consultatif en urbanisme (CCU)

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil ont reçu une copie du procès-verbal du CCU, qu'ils en ont pris connaissance et renoncent donc à sa présentation lors de la présente séance;

ATTENDU QUE Mme Hélène Roussel, comme responsable du CCU, présente sommairement les dossiers étudiés par le CCU à l'assemblée afin que l'attention soit accordée aux décisions du Conseil.

#### Adoption du calendrier des dates de remise des documents et des réunions du CCU pour l'année 2015

ATTENDU QUE le Conseil établit le calendrier des dates de remise des documents et de réunion du CCU chaque année;

CONSIDÉRANT QUE ces dates sont déterminées en fonction du calendrier des séances ordinaires du Conseil;

CONSIDÉRANT QUE le CCU recommande au Conseil d'accepter les dates proposées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Emmanuelle Garnaud, appuyé par Jacqueline Poirier, et résolu à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s;

**2014-12-297**

QUE le Conseil adopte le calendrier des dates de remise des documents et de réunion au CCU pour l'année 2015:

##### Dates de remise des documents

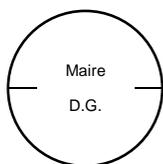
Vendredi le 2 janvier 2015 à 16h30  
Vendredi le 30 janvier 2015 à 16h30  
Vendredi le 27 février 2015 à 16h30  
Vendredi le 3 avril 2015 à 16h30  
Vendredi le 1 mai 2015 à 16h30  
Vendredi le 29 mai 2015 à 16h30  
Vendredi le 3 juillet 2015 à 16h30  
Vendredi le 31 juillet 2015 à 16h30  
Vendredi le 4 septembre 2015 à 16h30  
Vendredi le 2 octobre 2015 à 16h30  
Vendredi le 30 octobre 2015 à 16h30  
Vendredi le 4 décembre 2015 à 16h30

##### Dates de réunion du CCU

Mardi le 13 janvier 2015 à 19h30  
Mardi le 10 février 2015 à 19h30  
Mardi le 10 mars 2015 à 19h30  
Mardi le 14 avril 2015 à 19h30  
Mardi le 12 mai 2015 à 19h30  
Mardi le 9 juin 2015 à 19h30  
Mardi le 14 juillet 2015 à 19h30  
Mardi le 11 août 2015 à 19h30  
Mardi le 15 septembre 2015 à 19h30  
Mardi le 13 octobre 2015 à 19h30  
Mardi le 10 novembre 2015 à 19h30  
Mardi le 15 décembre 2015 à 19h30

#### Nomination et précision des mandats au CCU

ATTENDU QUE le Conseil tient à préciser la répartition des sièges pairs et impairs ainsi que le délai des mandats de chacun des membres au CCU;



No de Résolution ou  
Annotation



## MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

### PROCÈS-VERBAL DU 1 DÉCEMBRE 2014

CONSIDÉRANT QU'il manque toujours un autre membre au CCU et qu'une sollicitation auprès de personnes susceptibles d'être intéressées serait bienvenue;

CONSIDÉRANT QUE Vital Larouche est reconduit comme président par le CCU;

CONSIDÉRANT QU'Hélène Roussel et Vincent More siègent sur le CCU à titre de Conseillère et de Maire, respectivement;

CONSIDÉRANT QUE le CCU recommande au Conseil municipal d'accepter la nomination et le mandat des membres du CCU tel que proposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Emmanuelle Garnaud, appuyé par Jacqueline Poirier, et résolu à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s,

**2014-12-298**

QUE le Conseil statue sur la répartition des sièges et les délais de mandat suivants :

Membres du CCU	Numéro de siège	Délai du mandat
Clermont Pelletier	siège #1	1 an (2015)
Laure Boulet	siège #2	2 ans (2015-2016)
Gilles Chabot	siège #3	2 ans (2015-2016)
Vital Larouche	siège #4	2 ans (2015-2016)
Pierre Pelletier	siège #5	1 an (2015)
Siège vacant	siège #6	2 ans (2015-2016)
Hélène Roussel	siège #7	tout le mandat du Conseil
Vincent More	siège #8	tout le mandat du Conseil

#### **DEMANDE – PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)**

##### **408, rte du Fleuve, rénovation du parement des murs et d'un balcon**

ATTENDU QUE la demande consiste à accepter l'installation d'un bandeau de pierres de plusieurs teintes et de type «beonstone» à la base des murs du bâtiment principal, de remplacer le treillis du patio par des planches de bois horizontales de couleur taupe;

CONSIDÉRANT QUE le parement de pierres doit être installé sur le pied des murs de façon à dégager le cadrage complet des fenêtres;

CONSIDÉRANT QUE la cheminée peut être recouverte avec le même parement de pierres;

CONSIDÉRANT QUE les colonnes du portique doivent demeurer blanches, plutôt qu'avoir un socle en pierre, car ça met davantage en valeur le portique;

CONSIDÉRANT QUE le CCU recommande au Conseil municipal d'accepter le projet tel que modifié;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacqueline Poirier, appuyé par Stéphane Fraser, et résolu à l'unanimité des Conseiller(ère)s présent(e)s,

**2014-12-299**

QUE le Conseil accepte la recommandation du CCU avec la modification suivante :

- De rénover le patio en installant un garde-corps en lattes de bois, peint de couleur taupe, qui servira aussi comme matériau de remplacement à tous les treillis blancs partout sur la propriété.

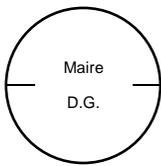
#### **16. Suivi de la Corporation portageoise de développement (CPD)**

ATTENDU QU'Emmanuelle Garnaud, comme responsable de la CPD, présente sommairement les dossiers en cours de la CPD à l'assemblée.

##### **Terrain au bord du Fleuve – propriété de Denise Michaud Lévesque**

La Corporation portageoise de développement refuse d'acquérir le terrain de M. Denise Michaud Lévesque car elle ne souhaite pas être responsable de son entretien.

D'ailleurs cette acquisition n'est pas vraiment dans la mission directe de la Corporation portageoise de développement.



No de Résolution ou  
Annotation



## MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

### PROCÈS-VERBAL DU 1 DÉCEMBRE 2014

#### 17. Adoption de la charte du paysage du Bas St-Laurent

ATTENDU QU'à travers la charte du paysage du Bas St-Laurent la Municipalité s'engage à intégrer dans ses pratiques les valeurs, les orientations et les principes de la charte et s'engage spécifiquement à:

- Impliquer la population dans les démarches de planification et de suivi de projets lorsque ceux-ci sont susceptibles d'affecter nos paysages;
- Susciter la création de mesures de conservation et de mise en valeur des attraits naturels de l'environnement;
- Maintenir les accès visuels et physiques sur le territoire de la Municipalité;
- Assurer une intégration architecturale harmonieuse, surtout aux abords de nos principaux corridors routiers;
- Favoriser, dans un souci d'authenticité, la conservation et la valorisation des caractéristiques de nos paysages et bâtiments qui témoignent de notre histoire régionale;
- Adopter des lignes directrices pour guider les interventions individuelles et collectives aux entrées sur le territoire de la municipalité;
- Assurer une meilleure qualité et une meilleure intégration de l'affichage;
- Prendre en compte les paysages, leurs composantes et les valeurs sociales qui y sont associées, dans tous les projets d'infrastructure sur le territoire de la Municipalité;
- Encourager chaque citoyen et chaque visiteur à participer à la conservation et à l'entretien des lieux qu'il fréquente et qu'il habite;
- Promouvoir la revitalisation de nos noyaux urbains et villageois par des initiatives d'embellissement telles que la rénovation de bâtiments, l'enfouissement de fils, l'aménagement d'espaces verts, etc.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité entreprend déjà de revoir le plan et les règlements d'urbanisme dans ce sens à travers un comité de projet composé de Gilles Chabot, Pierre Pelletier, Hélène Roussel et Louis Breton;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Roussel, appuyé par Stéphane Fraser, et résolu à l'unanimité des Conseiller(ère)s présent(e)s,

**2014-12-300**

QUE le Conseil adopte la charte du paysage du Bas St-Laurent et entend prendre toutes les dispositions nécessaires pour poursuivre ses démarches d'aménagement et de développement du territoire avec des considérations environnementales et paysagères.

#### 18. Demande de l'organisme « un vélo, une ville » pour une mobilité originale

ATTENDU QUE la municipalité de Notre-Dame-du-Portage est intéressée à mettre en branle le projet de mobilité par triporteur advenant qu'il soit autofinancé;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'offrir un service de balade récréotouristiques en triporteur opéré par de jeunes décrocheurs qui auront un emploi et une bourse affiliée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacqueline Poirier, appuyé par Hélène Roussel, et résolu à l'unanimité des Conseiller(ère)s présent(e)s,

**2014-12-301**

QUE le Conseil mandate la coordonnatrice en loisirs, Rosalie Demers, à évaluer la possibilité d'offrir ce service à la Municipalité advenant qu'il puisse être autofinancé.

#### 19. Demande d'accès par le trottoir – 440 rte du Fleuve, propriété de William Baldwin

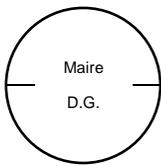
ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de reprofilage du trottoir au 440, route du Fleuve, propriété de William Baldwin, sous prétexte que l'accès était existant à l'endroit précisé, selon le propriétaire;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité n'a aucune preuve que le trottoir était bel et bien abaissé plutôt qu'arrondi à l'endroit précisé, c'est-à-dire qu'il y avait un profilage du trottoir faisant en sorte d'avoir un accès en bonne et due forme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Roussel, appuyé par Emmanuelle Garnaud, et résolu à l'unanimité des Conseiller(ère)s présent(e)s,

**2014-12-302**

QUE le Conseil demande que le propriétaire fournisse une preuve que le trottoir était bel et bien profilé de tel sorte à permettre l'accès au terrain visé, autrement il n'entend pas effectuer le changement demandé.



No de Résolution ou  
Annotation



## MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

### PROCÈS-VERBAL DU 1 DÉCEMBRE 2014

#### **LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

#### **20. Embauche d'un(e) coordonnateur(trice) en loisirs, culture et vie communautaire pour remplacer Marie-Anne Caron durant son congé de maternité**

ATTENDU QUE Mme Marie-Anne Caron, coordonnatrice en loisirs, culture et vie communautaire, a annoncé qu'elle prendrait un congé maternité à partir du 16 mars 2015 jusqu'au 7 décembre 2015;

ATTENDU QU'une offre d'emploi contractuelle a été publiée dans un journal local, puis sur les sites de Québec Municipal et Emploi Québec;

CONSIDÉRANT QU'un comité de sélection a été formé pour l'embauche d'un(e) candidat(e) au poste de coordonnateur(trice) en loisirs, culture et vie communautaire;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs candidatures ont été analysées par le comité de sélection afin de combler le poste vacant;

CONSIDÉRANT les compétences et l'expérience de la candidature retenue;

CONSIDÉRANT QU'il est important d'assurer une excellente passation des dossiers afin que la transition se fasse de la meilleure façon possible;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Roussel, appuyé par Emmanuelle Garnaud, et résolu à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s,

**2014-12-303**

QUE le Conseil nomme Mme Rosalie Demers au poste de coordonnateur(trice) en loisirs, culture et vie communautaire pour un contrat de travail à partir du 2 décembre 2014 jusqu'au 18 décembre 2015 selon la politique sur le traitement et les conditions de travail en place à la Municipalité.

#### **21. Embauche des préposé(e)s pour les activités et les événements hivernaux au Chalet des sports**

ATTENDU QUE la Municipalité procède à des appels de candidature annuellement pour ses services saisonniers et qu'elle a besoin de 3 préposé(e)s pour les services offerts au Chalet des sports;

ATTENDU QU'une offre d'emploi a été publiée dans un journal local, puis sur les sites de Québec Municipal et Emploi Québec;

CONSIDÉRANT QU'un comité de sélection a été formé pour l'embauche d'un(e) candidat(e) au poste de préposé(e)s au Chalet des sports;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs candidatures ont été analysées par le comité de sélection afin de combler les postes vacants;

CONSIDÉRANT les compétences et l'expérience des candidatures retenues;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Emmanuelle Garnaud, appuyé par Jacqueline Poirier, et résolu à l'unanimité des Conseiller(ère)s présent(e)s,

**2014-12-304**

QUE le Conseil nomme Luc Dickner à 35 heures /semaine, Sara Lortie et Jimmy Soucy à environ 10-15 heures / semaine chaque, aux poste de préposé(e)s au Chalet des sports.

#### **22. Autorisation de dépenses pour le casse-croûte du Chalet des sports**

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite améliorer son offre au casse-croûte du Chalet des sports;

CONSIDÉRANT QU'il faut constituer un inventaire au coût de 950 \$ pour le faire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Roussel, appuyé par Emmanuelle Garnaud, et résolu à l'unanimité des Conseiller(ère)s présent(e)s,

**2014-12-305**

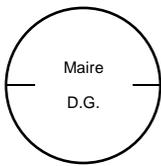
QUE le Conseil autorise la coordonnatrice en loisirs, Marie-Anne Caron, à procéder aux achats nécessaires pour améliorer l'offre du casse-croûte au Chalet des sports.

#### **23. Publicité dans l'Info-Portage pour le Chalet des sports**

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite mousser la clientèle du Chalet des sports en faisant une publicité dans le journal Info-Dimanche;

CONSIDÉRANT QUE la dimension de la publicité choisie coûte environ 250 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacqueline Poirier, appuyé par Hélène Roussel, et résolu à l'unanimité des Conseiller(ère)s présent(e)s,



No de Résolution ou  
Annotation



## MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

### PROCÈS-VERBAL DU 1 DÉCEMBRE 2014

**2014-12-306**

QUE le Conseil autorise la coordonnatrice en loisirs, Marie-Anne Caron, à faire le nécessaire pour diffuser une publicité du chalet des sports dans le journal Info-Dimanche avant le congé des fêtes.

#### **24. Demandes de contribution du comité de financement des parcs intergénérationnels (Fromagerie Les Basques et déjeuner des membres du conseil)**

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite appuyer les initiatives du comité de financement des parcs intergénérationnels;

CONSIDÉRANT QUE le comité a la possibilité de se faire offrir une commandite en nature par la Fromagerie des Basques à condition que la contribution soit au bénéfice d'un projet communautaire;

CONSIDÉRANT QU'il y aura le déjeuner des membres du conseil le dimanche 8 février dans la cadre du Défi plein air;

CONSIDÉRANT QUE le comité demande au conseil de verser le bénéfice de la vente des produits de la Fromagerie des Basques et des billets pour le déjeuner des membres du conseil pour les parcs intergénérationnels;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacqueline Poirier, appuyé par Stéphane Fraser, et résolu à l'unanimité des Conseiller(ère)s présent(e)s,

**2014-12-307**

QUE le Conseil accepte les demandes de contribution du comité.

### **VOIRIE, HYGIÈNE DU MILIEU, SÉCURITÉ CIVILE**

#### **25. Octroi du contrat pour la collecte et le transport des matières résiduelles (ordures et recyclage)**

ATTENDU QUE la Municipalité s'engage à effectuer la collecte et le transport des matières résiduelles (ordures et recyclage) sur une période de 2 ans, soit du 1<sup>e</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2016;

ATTENDU QU'il s'agit d'un contrat d'appel d'offres sur invitation qui a été fait par courriel à quatre (4) entreprises;

CONSIDÉRANT QUE deux (2) soumissions ont été reçues en date du 1 décembre 2014;

- Services sanitaires A. Deschênes inc. 63 000.00 \$ (excluant les taxes)
- Groupe Gaudreault inc. 95 680.75 \$ (excluant les taxes)

CONSIDÉRANT QUE la soumission la plus basse est conforme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Stéphane Fraser, appuyé par Hélène Roussel, et résolu à l'unanimité des Conseiller(ère)s présent(e)s,

**2014-12-308**

QUE le Conseil octroie le contrat de la collecte et le transport des matières résiduelles à Services sanitaires A. Deschênes inc. dans ces termes.

### **PARTICIPATIONS, DONS ET CONTRIBUTIONS**

#### **26. Demande de contribution de l'école de Notre-Dame-du-Portage pour 2015**

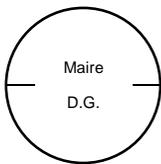
ATTENDU QUE l'école de Notre-Dame-du-Portage a fait une demande de contribution pour enlever et remettre du paillis dans l'aire de jeux de l'école dont le coût des travaux s'élève à 722.80 \$;

CONSIDÉRANT QUE la commission scolaire Kamouraska – Rivière-du-Loup devrait être en mesure d'entretenir et de réparer ses installations à même les taxes qu'elle perçoit des mêmes contribuables que la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Roussel, appuyé par Stéphane Fraser, et résolu à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s,

**2014-12-309**

QUE le Conseil n'attribue aucun montant à l'école de Notre-Dame-du-Portage pour les travaux dans son aire de jeux, mais qu'il accorde du temps d'homme pour l'enlèvement et la mise en place du paillis.



No de Résolution ou  
Annotation



## MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

### PROCÈS-VERBAL DU 1 DÉCEMBRE 2014

#### **SUIVI BUDGÉTAIRE ET AUTORISATION DES DÉBOURSÉS**

#### **27. Liste des déboursés autorisés par le Conseil ou effectués par délégation – novembre 2014**

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil ont reçu une copie des listes sélectives des chèques et des prélèvements de même que le rapport des salaires nets pour le mois de novembre 2014, et qu'ils en ont pris connaissance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacqueline Poirier, appuyé par Hélène Roussel, et résolu à l'unanimité des Conseiller(ère)s présent(e)s,

**2014-12-310**

QUE toutes les autorisations de dépenses et des déboursés effectuées par délégation soient approuvées pour un montant totalisant 451 917.00 \$.

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS / RÉPONSES ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

#### **28. Période de questions / réponses facultatives**

Des citoyen(ne)s adressent leurs questions au Conseil. Le Conseil répond dans la mesure du possible et met en charge son directeur général d'effectuer le suivi des questions demeurées sans réponse.

Les thèmes abordés sont :

- Vente pour taxes – M. Léopold Lapointe s'informe sur le processus de vente pour taxe et aimerait connaître le lieu et la date des ventes pour taxes. Le directeur général mentionne qu'il s'agit d'un processus assez complexe et très encadré par le Code municipal du Québec et que les ventes pour taxes s'effectuent à la MRC de RDL et qu'il sera avisé de la date en temps et lieux.
- Publicité du chalet des sports – Mme Francine Pelletier avise le conseil qu'il est possible de promouvoir les infrastructures de la municipalité sur le site Internet de Tourisme Québec. Le maire prend note de cette recommandation et effectuera un suivi sur les dispositions de la Municipalité en ce qui concerne le tourisme.
- Borne – M. Francine Pelletier avise que certaines bornes n'ont toujours pas été restaurées par la Municipalité. Le directeur général est au courant de cette situation et l'avise que le dossier suivra son cours au début du printemps.
- Projet oléoduc Énergie-Est de Trans-Canada – M. Malenfant s'informe du parcours de l'oléoduc. Le maire lui indique grosso modo le parcours sur la table à l'heure actuelle.
- 572 rte du Fleuve – M. André Michaud mentionne qu'il y a un problème d'eau au 572, route du Fleuve. Le directeur général prend note de cette observation et fera le nécessaire pour corriger la situation, le cas échéant.
- Bac brun – M. Clermont Pelletier s'informe du nombre de petit bac accordé à un bâtiment de plusieurs logements. Le directeur général l'avise que la Municipalité en a commandé un nombre suffisant et même davantage afin de pourvoir les besoins des futurs citoyen(ne)s de la Municipalité.

#### **29. Levée de l'assemblée**

Sur la proposition de Stéphane Fraser, l'assemblée est levée à 21:16.

---

Vincent More  
Maire

---

Louis Breton  
Directeur général / Secrétaire-trésorier